

Listes électorales : vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir ainsi participer aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains : vous avez encore jusqu'au 7 février. La loi du 1^{er} août 2016 a en effet modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales depuis le 1^{er} janvier 2019 et institué un Répertoire électoral unique (REU), géré par l'Insee*, qui permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Pour s'inscrire, voici la liste des pièces justificatives à fournir :

- un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité nationale ou passeport),
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- un titre de séjour en cours de validité pour les ressortissants européens.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces justificatives réglementaires.

Horaires d'ouverture :

1. Hôtel de ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
 2. Mairie annexe de Landouge/mairie annexe de Beaune-les-Mines /Antenne mairie Limoges-Nord-Beaubreuil : consulter les horaires sur le site internet de la Ville, limoges.fr
- Soit par courrier, en adressant à la mairie le formulaire d'inscription (disponible en mairie et sur www.limoges.fr) et les pièces justificatives réglementaires.
 - Soit en ligne sur le site du Ministère de l'intérieur service.public.fr (rubrique « Papiers - Citoyenneté ») en rattachant à la demande les pièces justificatives scannées.

Le service Élections-Pièces d'identité et attestations organise des permanences exceptionnelles les samedis 25 janvier et 1^{er} février de 9h à 12h.

Comment vérifier votre inscription ?

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier que vous n'avez pas été radié et pour connaître l'adresse de votre bureau de vote : vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr (rubrique Services en ligne et formulaires > Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote).

Renseignements auprès du service Élections-Pièces d'identité et attestations au 05 55 45 61 12 ou sur limoges.fr rubrique « Mes démarches » 

* Institut national de la statistique et des études économiques.